

N/REF : 23/LET/23
OBJET : LES FLORIDES

Mme Aurélie des Grottes
Responsable des relations
sociales
Airbus Helicopters France

Madame la Responsable des relations sociales,

La CFE-CGC a porté plusieurs fois à votre connaissance la particularité du site des Florides concernant le jour de RTT supplémentaire pour les cadres et les dix minutes de travail en moins par jour pour tous les salariés non cadres.

Quelles sont les conséquences de l'accord Reload sur l'organisation spécifique du temps de travail des salariés des Florides ?

A ce jour, nous n'avons toujours pas eu de réponse à ce sujet.

La CFE-CGC propose donc, soit le maintien de ces acquis, soit l'intégration dans la base salariale.

Dans l'attente d'une réponse sur ce sujet et restant à votre disposition pour en discuter,

Nous vous prions de croire, Madame la Responsable des relations sociales, en nos cordiales salutations.

Christine POLETTI
DSC CFE-CGC
Airbus Helicopters

